



FOCUS Bulletin

Mars
2011

Renouvellement au CPAC

Nous sommes heureux d'annoncer que le mandat de deux membres a récemment été renouvelé. M. **Brent Montgomery** a été renouvelé pour une période de quatre ans à titre de vice-président et membre, alors que celui de M. **Phil Klassen** l'a été pour deux ans à titre de membre. Pour des informations biographiques, s'il-vous-plaît visitez le site Web du CPAC www.fpcc-cpac.gc.ca.

Président du CPAC aux assemblées générales annuelles des offices nationaux

Le président du CPAC, **Laurent Pellerin**, prononcera un discours durant la semaine des assemblées générales annuelles des offices nationaux qui auront lieu à Ottawa plus tard au cours du mois. Il renseignera les membres des offices à propos des arrivées et départs au sein du Conseil, des dernières nouvelles ainsi que du plan stratégique du CPAC. Il leur fera part également de sa vision pour l'avenir du système de gestion de l'offre et la création d'offices de promotion et de recherche.

Ce sera une excellente occasion pour M. Pellerin de présenter le CPAC aux nouveaux membres des offices, de prendre part aux discussions et d'entendre parler les membres des offices de leurs inquiétudes et des futurs défis que pourrait devoir affronter l'industrie.

De plus, à chaque année, les membres et le personnel du CPAC participent aux réunions annuelles des offices de commercialisation provinciaux et y présentent des exposés. Les membres du Conseil attendent avec impatience ce moment de l'année. Entendre parler des réussites et des plans d'avenir s'avère toujours très fructueux. C'est aussi une excellente occasion pour les intervenants provinciaux de rencontrer les nouveaux membres du Conseil et d'avoir la possibilité de parler du CPAC, ainsi que de ses affaires et de son mandat.

DANS CE NUMÉRO

- * Décisions du Conseil
- * Autres affaires du Conseil
- * Nouvelles sur l'industrie
- * Nouvelles du portefeuille
- * Prochaines réunions
- * Que savez-vous ?

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil des produits agricoles du Canada
Édifice Canada, 10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : fpcc-cpac@agr.gc.ca
Site Web : www.fpcc-cpac.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097
Télécopieur/ATME : (613) 943-3707

Rédaction/Création :
Chantal Lafontaine



Affaires du Conseil (Décisions)

Réunions du Conseil de février et de mars

Au cours des deux dernières réunions du Conseil, on a abordé les sujets suivants :

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet pour la période A-103



Au cours de sa réunion de février, le Conseil a approuvé la modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet qui établit un contingent intérieur de 204 016 051 kilogrammes de poulet, poids vifs (150 230 600 kilogrammes, poids éviscére) et un contingent d'expansion des marchés de 12 360 231 kilogrammes de poulet, poids vifs (9 099 716 kilogrammes, poids éviscére) la période commençant le 27 février 2011 et se terminant le 23 avril 2011.

Le contingent intérieur est de 3 p. 100 supérieur à la base et représente une augmentation de 1,3 p. 100 de la production par rapport aux semaines équivalentes en 2010. Le contingent d'expansion des marchés représente une augmentation de 4,6 p. 100 du poulet produit en vertu de la Politique d'expansion des marchés par rapport aux semaines équivalentes en 2010.

Le Conseil a approuvé les recommandations proposées par les PPC pour la période A-103 puisque dans l'ensemble, la conjoncture du marché s'est améliorée pour tous les secteurs de l'industrie du poulet. Les membres du Conseil sont d'avis que les conditions du marché devraient demeurer favorables durant toute la période d'allocation A-103 et que le contingentement proposé suffira à répondre aux besoins des consommateurs et ce, à un prix raisonnable. La modification satisfait également aux exigences du cadre juridique des PPC.

	Contingent intérieur		Expansion des marchés		Allocation totale	
	(en kg de poids vif)	Part du marché (%)	(en kg de poids vif)	Part du marché (%)	(en kg de poids vif)	Part du marché (%)
C.-B.	29 963 173	14,69%	2 585 000	20,91%	32 548 173	15,04%
Alb.	19 097 363	9,36%	800 000	6,47%	19 897 363	9,20%
Sask.	7 337 366	3,60%	1 027 231	8,31%	8 364 597	3,87%
Man.	8 790 241	4,31%	450 000	3,64%	9 240 241	4,27%
Ont.	66 730 783	32,71%	2 680 000	21,68%	69 410 783	32,08%
Qc	55 231 367	27,07%	4 818 000	38,98%	60 049 367	27,75%
N.-B.	5 855 954	2,87%	-	-	5 855 954	2,71%
N.-É.	7 345 244	3,60%	-	-	7 345 244	3,39%
I.-P.-É.	783 584	0,38%	-	-	783 584	0,36%
T.-N.-L.	2 880 976	1,41%	-	-	2 880 976	1,33%
Canada	204 016 051	100,0%	12 360 231	100,0%	216 376 282	100,0%

Source : PPC

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet pour la période A-104

Au cours de sa réunion de mars, le Conseil a approuvé la modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet qui établit un contingent intérieur de 213 136 941 kilogrammes de poulet, poids vif (156 951 335 kilogrammes, poids éviscére), ce qui est 1,75 p. 100 supérieur à la base et représente une augmentation de 1,7 p. 100 de la production par rapport aux semaines équivalentes en 2010. Le contingent d'expansion des marchés est de 12 437 697 kilogrammes de poulet, poids vif (9 156 829 kilogrammes, poids éviscére) la période commençant le 24 avril 2011 et se terminant le 18 juin 2011 et représente une augmentation de 7,4 p. 100 du poulet produit en vertu de la Politique d'expansion des marchés par rapport aux semaines équivalentes en 2010.

Bien que les intervenants en aval aient soulevé des préoccupations à propos de la hausse des coûts des aliments pour animaux, le Conseil, les intervenants en aval et les régies provinciales sont d'avis que les conditions actuelles du marché (c'est-à-dire prix au détaillant et niveau des stocks en entrepôt appropriés) devraient demeurer favorables durant toute la période d'allocation A-104.

suite page 3

FOCUS Bulletin

	Contingent intérieur		Expansion des marchés		Allocation totale	
	(en kg de poids vif)	Part de marché (%)	(en kg de poids vif)	Part de marché (%)	(en kg de poids vif)	Part de marché (%)
C.-B.	30 951 523	14,5 %	2 560 000	20,6 %	33 511 523	14,9 %
Alb.	19 461 474	9,1 %	800 000	6,4 %	20 261 474	9,0 %
Sask.	7 640 688	3,6 %	1 069 697	8,6 %	8 710 385	3,9 %
Man.	8 873 138	4,2 %	450 000	3,6 %	9 323 138	4,1 %
Ont.	71 369 969	33,5 %	2 740 000	22,0 %	74 109 969	32,9 %
Qc	57 514 615	27,0 %	4 818 000	38,7 %	62 332 615	27,6 %
N.-B.	6 098 038	2,9 %	-	-	6 098 038	2,7 %
N.-É.	7 534 122	3,5 %	-	-	7 534 122	3,3 %
Î.-P.-É.	774 073	0,4 %	-	-	774 073	0,3 %
T.-N.L.	2 919 301	1,4 %	-	-	2 919 301	1,3 %
Canada	213 136 941	100,0 %	12 437 697	100,0 %	225 574 638	100,0 %

Source : PPC

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC)



À la cours de sa réunion de mars, le Conseil a approuvé la modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon pour la période de contrôle 2010-2011 (1er mai 2011 au 28 avril 2012).

L'allocation 2011-2012 établit le contingent fédéral pour le dindon à 169 380 345 Mkg, poids éviscétré (tous les volumes sont en poids éviscétré), soit une augmentation de 63 460 kg par rapport à la dernière modification de la période de contrôle 2010-2011. Les contingents sont répartis comme suit :

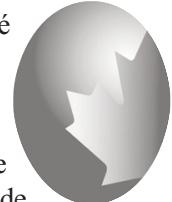
- Le contingent commercial d'oiseaux entiers (73 111 683 kg) représente 43,2 p. 100
- Le contingent commercial de produits transformés (66 587 970 kg) représente 39,3 p. 100
- Le contingent d'exportation (21 770 230 kg) représente 12,9 p. 100
- Le contingent des éleveurs multiplicateurs (5 812 382 kg) représente 3,4 p. 100
- Le contingent des éleveurs-souches (2 098 080 kg) représente 1,2 p. 100

Après avoir examiné les modifications demandées au règlement sur le contingentement, le Conseil a convenu qu'elles satisfaisaient aux exigences prévues dans le cadre juridique de l'Office et qu'elles allaient contribuer à stabiliser les conditions du marché pour l'industrie du dindon.

Province	Allocation initiale de 2010-2011	Modification proposée de l'allocation de 2010-2011	Allocation initiale de 2011-2012
Colombie-Britannique	20 544 742	20 792 544	21 260 235
Alberta	14 790 128	14 988 353	14 525 400
Saskatchewan	5 519 722	5 569 904	5 867 898
Manitoba	13 011 070	13 040 775	13 903 385
Ontario	73 448 562	75 573 542	72 545 763
Québec	33 875 121	33 624 311	33 528 616
Nouveau-Brunswick	3 465 136	3 430 813	3 423 961
Nouvelle-Écosse	4 346 671	4 296 643	4 325 087
Total	169 001 152	169 316 885	169 380 345

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

À la réunion de mars, le Conseil a approuvé la modification de l'Ordonnance sur les redevances à payer pour la commercialisation des œufs d'incubation de poulet de chair au Canada à 0,0029 \$, ce qui représente une hausse de 0,00025 \$ par œuf d'incubation de poulet à chair. Les redevances proposées entreront en vigueur le 27 mars 2011 et expireront le 24 mars 2012. En ce qui a trait au prélèvement provincial, l'Ontario et le Québec réduisent le montant de leur redevance alors que la Colombie-Britannique et le Manitoba maintiennent le statu quo. Les redevances à payer pour la commercialisation des œufs d'incubation d'une zone non réglementée à une zone réglementée diminueront et passeront de 0,008125 \$ à 0,0079375 \$ par œuf d'incubation.



Après avoir examiné les modifications demandées à l'ordonnance sur les redevances à payer, le Conseil a convenu qu'elles satisfaisaient aux exigences prévues dans le cadre juridique de l'Office et qu'elles ne nuiront pas à la rentabilité des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair et à leurs intérêts économiques.

suite page 4

FOCUS Bulletin

Redevances nationales et provinciales à payer pour la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair (en dollar par œuf)

	Redevance prélevée par les POIC	Redevance prélevée par les provinces	Redevance totale
Nouvelle-Écosse	0,0029 \$	0,00510 \$	0,00800 \$
Québec	0,0029 \$	0,00270 \$	0,00560 \$
Québec	0,0029 \$	0,00580 \$	0,00870 \$
Colombie-Britannique	0,0029 \$	0,01815 \$	0,02105 \$

La redevance à payer sur les œufs d'incubation de poulet à chair produits dans une province non signataire et commercialisés dans une province signataire équivaut à 0,0079375 \$ par œuf d'incubation.

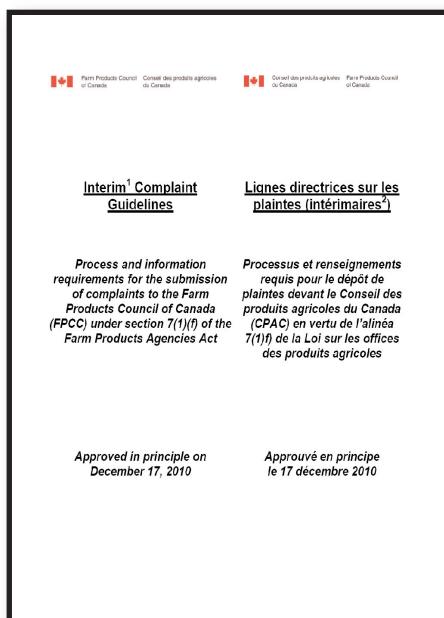
Source : POIC



Autres Affaires du Conseil

Lignes directrices sur le traitement des plaintes

Au cours de la réunion du Conseil de mars, on a soumis une nouvelle version des *Lignes directrices sur le traitement des plaintes* à l'examen des membres.



Cette version provisoire a été approuvée et tous les commentaires reçus ont été pris en considération et à la satisfaction de tous les intervenants. Les lignes directrices ont été mises à l'essai et pourraient être révisées ou modifiées au besoin.

Rencontres du CCTOV, de l'ACSV et de l'Office de promotion des bovins de boucherie

Les membres du Conseil ont rencontré des représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) à la réunion de février, puis de l'Association canadienne des surtransformateurs de volaille (ACSV) à la réunion de mars. Ces rencontres leur ont permis de discuter avec les représentants des dossiers, des défis et des inquiétudes à l'égard de l'industrie de la transformation. Les membres du Conseil ont également pu poser des questions aux représentants afin de mieux comprendre l'industrie.

De plus, à la réunion de mars, les membres du Conseil ont rencontré les membres de l'exécutif de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie. Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux membres de la direction de l'Office de faire état des défis auxquels fait face l'industrie du bœuf et d'en discuter. Dans le cadre de leur exposé, ils ont fait un survol de 2010, donné un aperçu de 2011, puis présenté les enjeux actuels et les défis futurs de l'industrie. Enfin, ils ont fait le point et fourni des explications sur la proposition de restructuration de leur organisation et sa mise en œuvre (proposition d'une nouvelle organisation, qui serait nommée BŒUF CANADA).



Nouvelles de l'industrie

Entente entre le Québec et l'Ontario

Le 27 janvier 2011, après plus d'un an de consultation et de travail en collaboration afin de régler divers dossiers complexes, les représentants des éleveurs et des transformateurs québécois et ontariens ont convenu d'élaborer de nouveaux systèmes pour contrer les effets néfastes qu'entraîne le grand nombre de mouvements inter provinciaux de poulets vivants sur le régime d'allocation aux transformateurs de leur province respective.

suite page 5

FOCUS Bulletin

Au Québec, l'entente est soumise à l'examen et à l'approbation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. En Ontario, elle est subordonnée à l'élaboration de directives et de règlements appropriés par le conseil d'administration des Chicken Farmers of Ontario. Le dossier sur le mouvement interprovincial du poulet vivant, de même que cette entente, seront discutés à la prochaine réunion de l'ANRA le 22 mars 2011 à Ottawa.

Source : Chicken Farmers of Ontario

Le CCDA met fin à ses activités alors que ses membres les plus importants se joignent au Conseil canadien du commerce de détail

L'association qui représentait les plus grandes chaînes de distribution alimentaire du pays a mis fin à ses activités et a été officiellement démantelée le 4 février 2011. Le Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA) a été dissout après que la société Les Compagnies Loblaw limitée se soit retirée de l'association.

La société Loblaw ainsi que les quatre autres membres les plus importants, soit Sobeys, Wal-Mart Canada, Metro et Canada Safeway, ont accepté de se joindre au nouveau « Caucus alimentaire » mis sur pied par le Conseil canadien du commerce de détail. Le Caucus alimentaire vise principalement à cerner et à traiter les questions stratégiques qui touchent le secteur de la distribution alimentaire, tant au pays que sur la scène mondiale, et qui reposent sur plusieurs piliers : la salubrité des aliments, l'efficacité des chaînes d'approvisionnement de l'industrie et l'innovation, la santé et le bien-être, ainsi que les problèmes émergents.

Source : www.canadiangrocer.com



Le Conseil des viandes du Canada déménage

Le Conseil des viandes du Canada (CVC) emménage dans de nouveaux locaux voisins du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), au 1545, avenue Carling, à Ottawa. En effet, dès le 1er avril 2011, le CVC mènera ses activités à partir du 1545, avenue Carling, Bureau 407, Ottawa (Ontario), K1Z 8P9.

Ce déménagement résulte du projet de synergie des associations de l'industrie dont l'objectif est d'encourager le CCTOV, le CVC et l'Association canadienne des surtransformateurs de volaille (ACSV) à travailler de concert à l'établissement de moyens synergétiques ayant pour but d'influencer les organismes de réglementation, les politiciens, les fournisseurs, les consommateurs et les autres intervenants clés.

Le regroupement des organisations sous un même toit permettra d'établir un climat de collaboration entre les équipes de personnel et de coordonner la position des différentes associations avec celle du gouvernement et de l'industrie, et ce, le plus rapidement possible.

Source : www.cmc-cvc.com



Une nouvelle ère de collaboration

Les producteurs de poulet de l'Ontario, sous la bannière des Chicken Farmers of Ontario (CFO), se sont joints aux représentants du secteur de la transformation du poulet de l'Ontario afin de présenter la nouvelle vision de l'industrie du poulet en Ontario aux dirigeants politiques de cette province. Team Ontario est un comité consultatif du conseil d'administration des CFO formé de représentants des CFO, de l'Association des transformateurs de poulet de l'Ontario et de la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario.

suite page 6

FOCUS Bulletin

Ces représentants travailleront de concert à promouvoir des stratégies et à résoudre les difficultés inhérentes à l'industrie du poulet en Ontario, permettant ainsi aux producteurs et aux transformateurs d'accroître la rentabilité de leurs entreprises d'une manière socialement responsable. Team Ontario élaborera, en 2011, un plan stratégique triennal à l'intention de l'industrie.

Source : Chicken Farmers of Ontario

Le gouvernement cherche à faire augmenter la consommation de dindon

Les Canadiens consomment environ 10,5 millions de dindes par année, et la consommation est à la hausse. Cependant, plus de 70 p. 100 de toutes ces dindes sont achetées pendant les périodes de l'Action de Grâces et de Noël. Pour faire en sorte que la demande existe toute l'année et promouvoir le dindon comme produit alimentaire local, le gouvernement de l'Ontario investit dans la capacité de production de l'une des entreprises de transformation du dindon de la province.

Selon la province, la société Hayter's Turkey Products Inc. de Dashwood, en Ontario, a entrepris d'accroître sa production de produits à base de viande de dindon, afin de répondre à une demande croissante, de créer des emplois et de soutenir les agriculteurs locaux. Dans le cadre du Programme de développement économique des collectivités rurales de l'Ontario, Hayter's a entrepris de rénover ses installations afin d'accroître sa capacité de production. L'entreprise va aussi agrandir son magasin de détail et se doter d'une cuisine pour mettre au point et tester de nouveaux produits sains à base de viande de dindon. En outre, ces améliorations devraient permettre à Hayter's de tripler son chiffre d'affaires, de créer jusqu'à six emplois et de conserver plus de 60 postes, ce qui contribuera à stimuler l'économie de la région de Dashwood.

Source : Financement agricole Canada

Le gouvernement provoque de la satisfaction parmi les éleveurs de dindons

Le Plan d'action économique du Canada donne des résultats concrets pour les producteurs alimentaires de l'Ontario et aide à augmenter les bénéfices nets des agriculteurs locaux. On a annoncé un investissement de

plus de 500 000 \$ dans l'entreprise Golden Valley Farms Inc. Cette contribution remboursable aidera l'entreprise à améliorer sa chaîne de transformation, ce qui offrira aux agriculteurs plus de possibilités de mettre leurs produits en marché.

Golden Valley Farms se servira de cet investissement pour acquérir et installer du nouvel équipement d'emballage à son usine, située à Arthur, en Ontario. Le nouvel équipement permettra de traiter le bacon de dinde à l'aide du système de haute pression (hyperbare) afin d'améliorer la salubrité des aliments, d'accroître la productivité et l'efficacité et de prolonger la durée de conservation du produit.

Pour de plus amples renseignements sur cette annonce, consultez le site Web : www.agr.gc.ca



Sondage de Financement agricole Canada (FAC)

LUn nouveau sondage de FAC montre que l'optimisme des producteurs agricoles est en hausse pour une quatrième année consécutive. Plus du trois-quarts (76 %) des répondants au sondage de 2010, effectué dans le cadre du comité national Vision de FAC, estiment que leur entreprise ou exploitation agricole sera dans un meilleur état dans cinq ans, ce qui représente une augmentation par rapport au chiffre de 70 % obtenu lors du sondage précédent, en 2009.

Dans ce quatrième sondage annuel, les producteurs agricoles canadiens sont plus nombreux que par le passé à indiquer que leur exploitation agricole ou entreprise se trouve dans un meilleur état qu'il y a cinq ans et à anticiper la croissance de leur exploitation agricole ou de leur entreprise. Ils sont aussi nombreux à recommander à d'autres de poursuivre une carrière en agriculture. Le nombre de producteurs affirmant avoir l'intention de faire

suite page 7

FOCUS Bulletin

prendre de l'expansion à leur exploitation agricole ou entreprise et de diversifier leurs activités a également atteint un sommet depuis que le sondage a lieu.

Pour consulter le rapport sur le sondage, qui présente des comparaisons entre les différents secteurs et les différentes provinces, consultez la page suivante : www.fccvision.ca.

Projets pilotes qui faciliteront le commerce interprovincial sont prêts

Le gouvernement du Canada investira jusqu'à \$3 millions dans une série de projets pilotes. Ces derniers permettront d'évaluer et de mettre en application des moyens qui serviront à mieux positionner les transformateurs de viande provinciaux pour qu'ils puissent mettre en marché leurs produits salubres de qualité élevée à l'échelle du pays, tout en respectant les normes élevées de salubrité des aliments du gouvernement canadien.

S'inspirant de la collaboration continue entre les ministres fédéral et provincial afin de créer des débouchés pour les agriculteurs et les éleveurs, ces projets pilotes font partie intégrante de la feuille de route qui favorisera l'élargissement du commerce interprovincial de la viande. Les fonctionnaires collaboreront avec l'industrie afin de valider les nouvelles procédures d'inspection, de prélever des échantillons, de recueillir des renseignements et de déterminer les méthodes techniques qui pourraient être mieux adaptées aux environnements opérationnels des entreprises de transformation de la viande, quelle que soit leur envergure.

Source : www.inspection.gc.ca



**Canadian Dairy
Commission** **Commission
canadienne du lait**

La CCL renouvelle son Programme de bourses d'études

La Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé qu'elle continuera à financer, jusqu'en juillet 2016, son Programme de bourses d'études supérieures, qui a été couronné de succès. Depuis le lancement du Programme, en juin 2006, plus de 40 bourses ont été décernées à des étudiants de maîtrise et plus de 20 bourses à des étudiants au doctorat.

Une évaluation du programme de bourses réalisée en juin 2010 a confirmé le succès du programme et motivé son renouvellement. La CCL accordera sur cinq ans des bourses d'une valeur totalisant 3 millions de dollars dans les établissements qui bénéficient du programme. Ces établissements seront encouragés à égaler le financement de la CCL.

Source : www.cdc-ccl.gc.ca

Les gouvernements investissent dans l'innovation dans Cultivons l'avenir

Investir dans les idées nouvelles crée de la valeur et améliore les façons de faire. C'est pourquoi les gouvernements fédéral et provincial ont accordé plus de \$4,5 millions dans le cadre de l'accord *Cultivons l'avenir* pour soutenir les producteurs agricoles et les transformateurs de la C.-B. souhaitant mettre au point de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouveaux marchés et de nouvelles idées. En outre, les initiatives permettront aux agroentreprises d'envisager de nouvelles façons de faire des affaires et d'accroître leur capacité à commercialiser de nouveaux produits.

Dans le cadre du volet Innovation de l'accord fédéral-provincial *Cultivons l'avenir*, le gouvernement et l'industrie collaborent à un certain nombre d'initiatives, par exemple le Centre pour l'innovation et la commercialisation, un projet de \$2 millions. Le Centre sera un guichet unique d'informations agricoles favorisant le développement de produits dans l'industrie grâce à la mise en réseau des entreprises, des autres organisations et des fournisseurs de services et de technologies.

Pour en savoir davantage sur d'autres initiatives, consultez le site Web : www.al.gov.bc.ca/apf/GF_Programs.html



FOCUS Bulletin

Que savez-vous de la science et de l'innovation?

Les scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ainsi que leurs partenaires travaillent en collaboration pour apporter des contributions importantes à la recherche et à l'innovation au Canada et dans le monde. Pour en savoir davantage sur le *Plan d'action stratégique en matière de science et d'innovation d'AAC : La science au service des Canadiens, des utilisateurs de la recherche et de la communauté scientifique*, rendez-vous sur le site Web du Ministère (www.agr.gc.ca) et consultez chacune des sections suivantes pour obtenir de plus amples renseignements et en savoir davantage sur les programmes offerts :

Information pour les Canadiens

De l'information sur les toutes dernières avancées réalisées dans les laboratoires d'AAC qui sont susceptibles d'intéresser les consommateurs, les étudiants, les groupes communautaires, les médias et toute personne souhaitant en connaître davantage sur ce qu'AAC fait et sur l'importance de ses travaux.

Information pour les utilisateurs des résultats de la recherche

De l'information intéressante à l'intention des producteurs, fabricants, collaborateurs potentiels et autres intervenants du secteur agroalimentaire qui profitent directement des progrès réalisés en technologie et sciences agronomiques en adoptant de nouveaux produits, procédés et outils de gestion.

Information pour la communauté scientifique

De l'information concernant les progrès réalisés par les sciences agronomiques et autres, notamment les publications scientifiques qui intéressent principalement la communauté scientifique.

Prochaines réunions - 2011

Mars 2010

Le 22 mars	Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA)	Ottawa
Les 22 et 23 mars	Producteurs d'œufs d'incubation du Canada	Ottawa
Du 22 au 24 mars	Producteurs de poulet du Canada	Ottawa
Du 22 au 24 mars	Éleveurs de dindon du Canada	Ottawa
Du 22 au 24 mars	Producteurs d'œufs du Canada	Ottawa

